



CIRCULAIRE DE RENTREE

Enseignement supérieur

2021 / 2022

ÉCOLE DU NIVOT – 29590 LOPEREC – Tél : 02 98 81 10 04 – Fax : 02 98 81 12 70 – loperec@cneap.fr – www.lenivot.com

Collège Lycée et Enseignement supérieur (de la 4^e à la licence pro) du centre Finistère • Sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, sous l'autorité administrative du Conseil Régional • École sous tutelle mennaisienne (rattachée à l'enseignement catholique du Finistère) et du CNEAP Bretagne

Plan du site

- Accueil
Administration
- Restaurant
- Hébergement
- Pôle BTS
- Salle de spectacles
Salles de cours
- Salle de sport
- Atelier laitier
- Atelier mécanique
- Château et parc
paysager
- Atelier porcin
- Atelier ovin



Référents et numéros utiles

Directeur : **Cédric TROADEC** - 07 87 98 37 11 - ctroadec@lenivot.net

Directeur-Adjoint : **Lionel BALCON** - 02 98 81 14 19 - lbalcon@lenivot.net

Coordinatrice de vie scolaire : **Morgane SIMON** - 02 98 81 11 63 – msimon@lenivot.net

Coordinateur BTS Productions Animales : **Olivier JESTIN** – ojestin@lenivot.net

Coordinatrice BTS Gestion Forestière : **Françoise PIGNEY** - fpigney@lenivot.net

Secrétariat - Accueil : **Patricia CAMPION** - 02 98 81 10 04 - loperec@cneap.fr
pcampion@lenivot.net

Gestion : **Marie-Paule GONZALEZ** - mgonzalez@lenivot.net - 02 98 81 11 73

Comptabilité : **Johan LOSSY** - jlossy@lenivot.net - 02 98 81 10 29

Site internet : www.lenivot.net - Page Facebook : Ecole Le Nivot 29 Lopérec

B.T.S.

INFORMATIONS SUR LES FORMALITES ADMINISTRATIVES DE RENTREE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La formation que vous avez choisie comporte un certain nombre d'applications pratiques (T.P, stages, etc...) présentant des risques d'accidents régis par la législation du travail. La couverture s'étend également aux accidents pouvant survenir sur le trajet domicile-école (aller et retour), sous réserve que vous empruntiez l'itinéraire le plus direct, à des heures correspondant au début et à la fin des activités pédagogiques. Les accidents de trajet s'appliquent également aux déplacements concernant la réalisation du stage.

En tant qu'étudiant de l'enseignement professionnel, l'étudiant sera assuré pour les accidents du travail (temps scolaire – stage – trajet) auprès de la MSA du Finistère. Cette assurance OBLIGATOIRE (décret n° 76.991 du 02.11.76) couvre les dommages corporels. D'autre part GROUPAMA couvre les dommages aux biens du maître de stage y compris les dommages aux véhicules auto-moteur, moyennant une franchise. Votre assurance responsabilité civile reste indispensable.

COUTS DE SCOLARITE BTS 2021/2022

CLASSES	TOTAL ANNUEL				
	Contribution	DEMI PENSION	PENSION	TOTAL DEMI PENSION*	TOTAL PENSION*
BTS PA et GF	1 134	761	2 828	1 895	3 962

Les impressions et copies au CDI au-delà de 10€ seront facturées à l'unité 0,10 €/noir et 0,25 €/couleur

A ces tarifs il faut ajouter le voyage d'études (entre 250 et 350 €)

** En cas d'allergies, notamment alimentaires, merci de prévenir le coordinateur et la vie scolaire*

TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE	
Lignes Gourin - Morlaix (lignes privées)	
	ANNUEL
11 à 25 km	491 €
26 à 50 km	518 €
51 à 75 km	568 €

PACK PHOTOS	15 €
COTISATION FOYER	5 €

TARIF ACTIVITE EQUITATION	
	ANNUEL
PARCOURS (2h)	400 €

TARIF ACTIVITE VTT	
	ANNUEL
1 séance par semaine	300 €

L'engagement de ces options est annuel.

En cas d'abandon, aucune somme ne sera rétrocédée sauf cas de fore majeure.

TRANSPORT SCOLAIRE

Premier circuit de car : le vendredi 3 septembre 2021

(Départ du Nivot 13h20 après le déjeuner)

Tous les élèves déjeuneront le vendredi midi avant de quitter l'établissement

4.1 - Pour le transport hebdomadaire, 4 lignes :

1. Le Nivot - **Quimper**
Correspondance possible **Châteaulin - Crozon**
2. Le Nivot - **Brest**

Pour ces deux lignes et la correspondance Châteaulin-Crozon, les inscriptions se font auprès de Breizhgo au 02 99 300 300 ou sur le site Internet de Breizhgo (www.breizhgo.bzh)



Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée par la compagnie de transport

3. Le Nivot - **Chateauneuf - Scaër - Gourin**
4. Le Nivot - **Landivisiau – Morlaix**

} inscription à confirmer auprès de la vie scolaire la semaine de la rentrée, voir tarifs page précédente (les points de chargement seront définis suivant la provenance des élèves)



Au regard des emplois du temps et des stages, ces deux lignes de cars s'arrêteront le 3 juin 2022

4.2 - Transport quotidien ligne CHATEAULIN – PONT DE BUIS – LE NIVOT

Les horaires sont consultables sur le site www.breizhgo.bzh

Horaires départ des bus de Jean Moulin :

Lundi : 8h55

Mardi à Vendredi : 7h55

Horaires départ des bus du Nivot :

Lundi – Mardi – Jeudi : 16h50

Mercredi : 15h50

Vendredi : 15h40

FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

a) Détails de la facturation

Une facture annuelle sera établie en début d'année. Celle-ci sera ajustée ensuite en fonction des services et prestations par des factures complémentaires ou avoirs tout au long de l'année.

Les factures vous seront envoyées via EcoleDirecte.

b) Règlement

Il peut se faire par prélèvement ou par chèque.

* **Par prélèvement mensuel** : le prélèvement est proposé sur 10 mois
(du 05/10 au 05/07)

* **Par chèque** : en début de chaque mois ou trimestre
Les chèques sont libellés à l'ordre de : l'Ecole du Nivot.

Une réduction de 10 % est accordée sur la pension pour le 2ème et le 3ème enfant d'une même famille fréquentant le lycée.

Dans le cas de difficultés financières, même passagères, le Directeur et la Gestionnaire sont à votre disposition pour étudier votre situation.

Pour toutes modifications (montant, domiciliation bancaire...) veuillez contacter M. Johan LOSSY, comptable, au 02 98 81 10 29, avant le 20 du mois précédant le prélèvement.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

A l'école du Nivot, le sport fait partie du programme scolaire et est évalué. Concernant les modules de formation E.P.S. (sport), différentes activités sportives sont proposées aux étudiants sur le site (sport co, équitation, VTT, randonnée, trail...).

BOURSES

Les étudiants doivent constituer leur dossier de bourse sur le site du CROUS **et nous faire parvenir leur notification pour la rentrée pour permettre la mise en paiement.**

REGLEMENT INTERIEUR

L'étudiant et sa famille s'engagent à adhérer au projet éducatif de l'école du Nivot, à respecter le règlement intérieur et la charte informatique (documents consultables sur le site Internet).

Consultation du dossier scolaire étudiant via internet

Il vous sera possible de consulter les notes et absences de vos enfants via le site EcoleDirecte. Les codes d'accès vous seront communiqués courant septembre. Ils resteront inchangés pour les élèves déjà présents l'an passé.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Document consultable sur le site Internet

TROUSSEAU ET FOURNITURE

BTS PA et GF

⇒ une tenue de sports pour l'Education Physique et Sportive (dès le jour de la rentrée)

BTS PA

- ⇒ pour les travaux pratiques et les applications dirigées sur l'exploitation : une paire de bottes de sécurité ou des chaussures de sécurité sont indispensables ; une tenue imperméable est recommandée pour les jours de pluie
- ⇒ une planchette support A4 pour la prise de notes sur le terrain
- ⇒ les étudiants BTS auront une blouse de coton blanc pour les travaux en laboratoire
- ⇒ une calculatrice scientifique lycée

BTS GF

- ⇒ une tenue de sécurité est obligatoire pour les BTS GF pour les TP en « Forêt » et pour les stages ; l'établissement organisera un achat groupé (pour une meilleure homogénéité des tenues, le coût sera facturé aux familles)
 - ⇒ une paire de bottes
 - ⇒ une tenue imperméable est recommandée pour les jours de pluie
 - ⇒ une pince anti tique recommandée
 - ⇒ une boussole d'orientation
 - ⇒ une planchette support A4 pour la prise de notes sur le terrain
- ⇒ une Flore Forestière Française– Tome 1 – Plaines et Collines – JC Rameau D Mansion G Dumé Collection IDF (69 €)
- ⇒ une calculatrice scientifique lycée

Nous vous demandons de marquer toutes les pièces de vêtement et les bottes à votre nom.

POINT SUR LA SITUATION DES ETUDIANTS

Dans le courant de l'année, les responsables de filières sont disponibles pour rencontrer individuellement les parents pour faire le point lorsque cela semble nécessaire (notes, travail, comportement).

HANDICAP

Pour tout sujet concernant le handicap, nous vous communiquons ci-dessous les coordonnées de l'enseignant référent en lien avec la MDPH :

Chrystèle VINCE
Enseignant référent
Secteur Brest Abers - Enseignement Catholique
Collège Saint-Stanislas - 2 voie Romaine - 29290 SAINT-RENAN
06 32 29 08 30
chrystele.vince@enseignement-catholique.bzh

**Les dossiers d'aménagement d'épreuves vous seront délivrés à la rentrée
par les professeurs titulaires.**

Au niveau de l'établissement, l'enseignant référent est M. Lionel BALCON - lbalcon@lenivot.net

INFORMATION COVID-19

Au regard de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), différents aménagements ont été mis en place au sein de l'internat, des classes et des espaces de restauration pour permettre l'accueil de tous les jeunes. Ceux-ci, dès la première semaine, seront formés aux gestes barrières et aux bonnes pratiques d'hygiène à prendre en compte au sein de l'école du Nivot.

SELF

Chaque étudiant(e) disposera d'un badge à code barre pour accéder au self. En cas de perte, le renouvellement du badge sera facturé 5 €.

ALLERGIES

- Alimentaires

La société Convivio chargée des repas au lycée met en place des protocoles de prise en charge spécifique.

Régimes alimentaires proposés :

- sans arachide
- sans arachide et fruits à coque, sans fruits de mer, sans œufs, sans moutarde, sans poisson
- sans gluten
- sans produits laitiers
- diabétique.

Si votre enfant est concerné, demandez un dossier au secrétariat, nous vous aiderons à le renseigner.

- Diverses

En cas d'allergie connue (pollen, poussières, etc...), veuillez informer la Vie Scolaire et votre professeur principal en début d'année.

CALENDRIER DES STAGES 2021-2022

Sous réserve d'éventuelles modifications

BTS PA1	<ul style="list-style-type: none">• 2 semaines entre le 25 octobre et le 12 novembre 2021• 4 semaines du 7 février au 4 mars 2022• 4 semaines entre le 30 mai et le 1 juillet 2022 <p>Stage étranger : Stage à l'étranger 4 semaines entre le 4 juillet et le 26 août 2022</p>
BTS GF1	<ul style="list-style-type: none">• 4 semaines du 1 février au 26 février 2022• 8 semaines entre le 30 mai et le 12 septembre 2022 <p>Stage étranger : optionnel Stage à l'étranger 4 semaines entre le 30 mai et le 10 septembre 2022</p>
BTS PA2	Pas de stage en 2 ^{ème} année
BTS GF2	Pas de stage en 2 ^{ème} année

CALENDRIER SCOLAIRE CAMPUS 2021-2022

<p><u>Toussaint</u> Départ : Vendredi 22 octobre 2021 à 13h20 Reprise : Lundi 8 novembre 2021 au matin</p>	<p><u>Noël</u> Départ : Vendredi 17 décembre 2021 à 13h20 Reprise : lundi 3 janvier 2022 au matin</p>
<p><u>Hiver</u> Départ : Vendredi 4 février 2022 à 13h20 Reprise : Lundi 21 février 2022 au matin</p>	<p><u>Pâques</u> _Départ : Vendredi 8 avril 2022 à 13h20 Reprise : lundi 25 avril 2022 au matin</p>
<p><u>Jours fériés</u> Jeudi 11 novembre : les cours s'arrêteront le mercredi 10 novembre à 13h20 pour cette semaine</p>	

PORTES OUVERTES	Dates fixées dans le courant du 1 ^{er} trimestre
FETE de l'ECOLE	Le jeudi 26 mai 2022 – Ascension